



Communiqué

La Municipalité s'oppose à l'initiative dite « Pour une Suisse à 10 millions »

La Municipalité de Lausanne s'oppose à l'initiative pour la durabilité. Elle estime que ce texte constitue une menace pour les salaires et les conditions de travail. Cette initiative mettrait en péril la prospérité de la Suisse ainsi que des valeurs d'ouverture, de solidarité et de respect des droits fondamentaux, indispensables à notre pays.

L'acceptation de cette initiative aurait des conséquences graves pour la population en Suisse : la menace de la fin des accords bilatéraux avec l'Union européenne, qui font partie de la garantie de la stabilité, de la qualité de vie et de la prospérité de la Suisse. Les droits des travailleurs et travailleuses se verraient fortement compromis avec des conséquences importantes, notamment, pour les personnes déjà établies en Suisse. Les travailleurs et les travailleuses feraient face à un risque d'un retour à des statuts précaires, comme celui de saisonnier. La fin des mesures d'accompagnement rendrait les contrôles salariaux beaucoup plus difficiles. Les entreprises pratiquant le dumping salarial n'auraient, quant à elles, guère plus de sanctions à craindre.

Dans un contexte international compliqué et national marqué par des défis majeurs tels que la transition écologique, le vieillissement de la population et les besoins du marché du travail, la Municipalité considère que la prospérité et la cohésion du pays reposent sur une approche ouverte et solidaire.

Limiter strictement la population reviendrait à fragiliser des secteurs essentiels qui dépendent fortement de la contribution de la main-d'œuvre étrangère. La Municipalité pense notamment au secteur de la santé qui représente à lui seul 15% de l'emploi total sur la commune.

La Municipalité souligne également que l'initiative détourne l'attention des véritables priorités. Les enjeux liés à la pression sur le logement, les infrastructures ou l'environnement ne trouvent pas leur origine dans la seule croissance démographique, mais dans des choix d'aménagement du territoire, de politique du logement et de consommation des ressources. Des réponses efficaces passent par des politiques publiques ambitieuses, notamment en matière de densification urbaine, de développement des transports publics et de transition énergétique.

Dès lors, la Municipalité de Lausanne appelle à rejeter cette initiative et rejoint ainsi le Conseil fédéral et le Parlement.

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- Grégoire Junod, syndic de Lausanne, 021 315 22 01

Lausanne, le 24 avril 2026